

Image not found or type unknown



Droit concernant mon habitation

Par **jean maurice**, le **15/04/2009** à **17:16**

Bonjour,
Voilà je suis divorcé depuis 18 ans et propriétaire d'une maison d'habitation depuis 2ans. J'ai un enfant issu de mon mariage qui s'est fini par le divorce et mon fils a 21 ans. J'ai rencontré une femme qui va très certainement venir vivre avec moi à la maison en question. Je voudrai savoir si pour une raison quelqu'elle soit ; on venais à se séparer, si elle pourra prétendre à quoique ce soit vis à vis de la maison, sachant que je ne me marirai plus et que mon fils est indépendant de moi depuis 1an. Merci de me répondre.
Cordialement